L'ABEILLE.

[illegible] RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

[illegible] piastres par an, pour la feuille payable [illegible] année; dix piastres pour la feuille pour la campagne et payable [illegible] [illegible]

[illegible] aux annonces—Les ar[illegible] magasins de détail, $60. [illegible] Assurances et autres [illegible] $50. [illegible] Ces abonnemens [illegible]

[illegible]

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier [illegible] salsepareille pour le sang est médecin [illegible] par les plus célèbres médecins [illegible] Physick, Chapman, Jackson, Gibson [illegible] James, Horner, Coxe, &c.

[illegible]

Avis.—[illegible] la paroisse de St-Jean-Baptiste [illegible] nègre anglais, nommé BEN [illegible]

MARRONNAGES.

[illegible] 5 Juillet 1839.

A. LUMINAIS, Shériff.

$25 DE RECOMPENSE [illegible]

G. A. BOTTS.

AVIS—DETENU à la geole de la Paroisse St-Jean-Baptiste, un nègre disant se nommer ABRAHAM, et appartenir à M. [illegible] des Attakapas [illegible]

A. LUMINAIS, Shériff.

[illegible] RECOMPENSE—Est parti marron [illegible] Mr. Theo. Fay, de [illegible] nommé ARTUS, [illegible]

[illegible] & DEGELOS, [illegible] rue St. Louis.

[illegible] RECOMPENSE [illegible] Janvier dernier, la [illegible] âgée de 20 ans, de petite taille [illegible]

P. H. MONSSEAUX, [illegible] entre Conti et Saint [illegible]

$50 DE RECOMPENSE—Parti marron de la boulangerie de Daquin Frères, le 13 mai [illegible] FIELD, âgé de 25 ans, taille 5 pieds [illegible] parlant anglais, les jambes [illegible] presque tout en or.

DAQUIN FRERES.

NOUVELLE MEDECINE.

Pilules de Tomate Mélangées

Du Dr. G. R. Phelps.

Entièrement Végétales

[illegible] contre toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel dans les [illegible] et affections bilieuses [illegible]

[illegible]

[illegible] Pharmacie [illegible] de pharmacie en porcelaine, de 9½ pouces [illegible] et étiquettes, formes nouvelles, [illegible] bouches, de ½ once à 2 onces, avec étiquettes vernies et lettres noires. [illegible] vases pour devanture, de 12 à 15 pouces, le tout de la fabrique de Pochet-Deroche, à vendre par

H. GAILLARDET, 85, rue de Toulouse.

CONCOMBRES et oignons marinés—[illegible] boîtes et [illegible] à vendre par

E. & J. ANDREWS, [illegible]

TRAITES sur Kentucky à vendre par

S. BUCHANAN & Co, 68, Camp.

ETATS UNIS D'AMERIQUE—Etat de la Louisiane—Ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans—Ce quatorzième jour du mois de juin de l'an mil huit cent trente neuf et le soixante troisième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Pardevant Horatio Davis, notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, il a été convenu de former une société limitée, conformément aux dispositions de l'acte de la Législature de cet Etat, passé le 13 mars 1837, intitulé "Un Acte pour autoriser les Sociétés limitées et anonymes et pour le gouvernement d'icelles." Une société limitée est par les présentes formée laquelle sera réglée de la manière et dans la forme suivante, savoir:

1o. Le nom et le titre de la dite Société sera L'Association du Bateau à Vapeur Brillant de la Nouvelle Orléans."

2o. Cette association est formée dans le but de faire naviguer le bateau à vapeur nommé le Brillant, de la Nouvelle-Orléans, comme bateau de passagers et de fret sur les eaux de la Louisiane, ou toutes autres eaux des Etats-Unis ou sur les côtes des Etats-Unis.

3o. Le montant du capital de cette Association est de trente deux mille piastres, divisé en quarante actions de huit cent piastres chaque. La totalité du susdit capital a été payée en comptant par les membres de la dite Association ci-après nommées, le dit montant étant le même que le prix primitif du susdit bateau Brillant et les dépenses pour réparations et améliorations faites au susdit bateau.

4o. Les noms des associés et le montant qu'ils ont respectivement porté dans cette société limitée est comme suit:

1. Duncan F. Hennen, de la paroisse de l'Ascension pour trois actions, deux mille quatre cent piastres	$2,400
2. Henry McCall de la susdite paroisse, pour trois actions, deux mille quatre cent piastres	2,400
3. John Slidell, de la Nouvelle Orléans, pour trois actions, deux mille quatre cent piastres	2,400
4. Christopher Adams, fils, de la Nouvelle-Orléans, pour trois actions, deux mille quatre cent piastres	2,400
5. William Hamilton Avery, de la Nouvelle Orléans, pour trois actions, deux mille quatre cent piastres	2,400
6. John S. Preston, de la paroisse de l'Ascension, pour trois actions, deux mille quatre cent piastres	2,400
7. John Stephen David, de la paroisse James, pour deux actions, mille six cent piastres	1,600
8. [illegible] de la susdite paroisse, pour deux actions, mille six cent piastres	1,600
9. Paul Hebert, de la paroisse d'Iberville, pour une action, huit cent piastres	800
10. Aaron Hart, de Pittsburg, pour dix sept actions, treize mille six cent piastres	13,600
	$32,000

5o. Cette société commencera le jour de la date des présentes et ses opérations se termineront et ses affaires et ses comptes seront balancés et clos, à l'expiration des douze mois qui suivront la date du présent acte.

6o. A une réunion de cinq membres de l'Association, convoquée d'après une annonce publiée pendant six jours dans une des gazettes de cette ville, il sera nommé trois Directeurs, pris parmi les actionnaires, lesquels Directeurs composeront le bureau d'administration. De la même manière il sera choisi un agent pour la dite société.

7o. Le bureau des Directeurs de la dite Association aura plein pouvoir et autorité de faire et établir les règles ou réglemens qui ne seront pas contraires au présent acte ou à la loi précitée en vertu de laquelle cette société est établie. Ils auront le droit spécial de régler la manière de faire naviguer le susdit bateau, désigner le cours de ses voyages, le temps de son départ et de son retour, d'établir les prix, &c.

Le dit bureau aura aussi le droit d'examiner les comptes du susdit bateau, soit par lui même, soit par son agent, et généralement de surveiller, contrôler et diriger l'emploi et l'administration de ses fonds, et à ce qu'il sera autorisé à donner les instructions qu'il jugera convenables, à l'agent, aux officiers et autres employés du susdit bateau.

Les directeurs seront pareillement autorisés à remplir les vacances (pour le temps non-expiré) qui pourront survenir dans leur nombre, soit par mort, démission ou autrement. L'agent du dit bateau résidera à la Nouvelle-Orléans et suivant les réglemens du susdit bureau, collectera les dettes dûes à la société, et poursuivra celles en linge au nom de la dite société; et pareillement réglera les débours de ses fonds pour toutes dépenses nécessaires pour faire face à toute réclamations justes, et en conformité aux dits réglemens, et sont tenus des livres justes et exacts des comptes, opérations et transactions de la dite Association, dans l'office qui sera choisi dans cette ville par le dit bureau.

9o. A l'époque déterminée par le présent acte pour la durée de cette société, ses affaires seront réglées, liquidées et balancées par le bureau des directeurs de la dite société dernièrement élu ou par le membre ou les membres survivants du dit bureau.

10. Les personnes à qui sera confiée la susdite liquidation feront un état complet des dettes et des crédits de la société, et seront tenus de régler et de payer fidèlement et finalement toutes les justes dettes de la dite association, lesquelles dettes seront payées des fonds de la dite société, se composant du dit bateau, ses gains et bénéfices, et quand les dites dettes auront été payées, de répartir d'une manière juste et équitable entre les actionnaires ou leurs représentans légaux, au prorata de leurs actions respectives, la balance des fonds appartenant à la dite association; et afin d'effectuer la dite liquidation, les personnes qui seront chargées de la dite liquidation auront plein pouvoir de vendre le susdit bateau à vapeur, ses agrès et apparaux à l'encan, après en avoir donné avis préalable pendant une semaine, de la manière usitée, à tels crédits et à telles conditions qui leur paraîtront convenables, et auront aussi plein pouvoir de faire escompter sans recours tous notes, obligations et crédits quelconques appartenant à la société, soit qu'ils proviennent de la vente du dit bateau de ses bénéfices ou autrement, pourvu que le dit escompte ne soit pas fait à un taux au-dessus de dix pour cent par an, et même de vendre sans recours et à l'encan, après les avis d'usage toutes dettes, réclamations et crédits appartenant à la dite société aux termes qu'ils jugeront convenables.

12. Cet acte de société est expressément basé sur le susdit acte de la législature de cet état, approuvé le 13 mars 1837, et les sociétaires ci-dessus nommés déclarent, par les présentes, qu'il est de leur intention [en faisant cette société] de se prévaloir de tous les priviléges et immunités voulus dans le dit acte de la législature, et particulièrement au privilége d'exemption de toute responsabilité pour les dettes et obligations de la dite société au-delà du montant de la valeur [au pair] des actions possédées par chacun d'eux, comme il est prévu dans la huitième section du dit acte, et tous priviléges accordés ou responsabilités imposées par le dit acte devront être considérés comme incorporés dans les présentes.

13. La dite société élit par les présentes la ville de la Nouvelle-Orléans pour son domicile et déclare que le capitaine ou commis du dit bateau, pendant qu'ils seront employés sur icelui, ou l'un des deux, seront les agents de la dite association, en ce qui concerne la signature des connaissemens et obligeront la dite société pour les marchandises reçues à bord du sus-dit bateau.

14. Les actionnaires de la dite société auront le droit de voter par procuration dans toutes les élections pour directeurs et de se faire représenter par procuration à toutes les réunions dûment convoquées.

Fait et passé en l'étude, à la Nouvelle-Orléans les jour, mois et an que dessus en présence de [illegible] Flavius Phienemann, témoins idoines [illegible] avec les parties et moi, notaire.

(Original signé—John Slidell—Wm. H. Avery—Henry McCall—John S. David—C. Adams Jr.—J. S. Armant.

Aaron Hart, de la ville de Pittsburg, comté des Allegany, état de Pensylvanie, ici absent, étant présentement représenté par son fils Jesse Hart de la Nouvelle-Orléans, d'après la procuration ci-annexée—

AARON HART pour JESSE HART.

Duncan F. Hennen ayant quitté la ville avant de signer, est dans les présentes représenté par Hennen his, par lettre ci-annexée. DUNCAN F. HENNEN pour MINOR HENNEN.

Paul Hebert ayant quitté la ville avant de signer, est représenté dans les présentes par Bernard Laudumier par lettre ci-annexée. Bd. LAUDUMIER pour PAUL HEBERT.

JOHN S. PRESTON, pour ISAAC J. PRESTON, son chargé de faire.

E. VALLS—THEOD. F. THIENEMANN—HORATIO DAVIS. Not Pub.

Pour copie conforme.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1839.

(Signé) HORATIO DAVIS, Not. Pub.

17a—2ps—1m

ANDREWS & BROTHERS,

Marchands à Commission,

No. 50, rue du Camp.—Nouvelle-Orléans.

J. J. ANDREWS,
Z. ANDREWS,
E. L. ANDREW.

16 juillet

MAIS—1300 boisseaux maïs en bonne condition en débarquement du steamer Meteor, à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL, 28, Vieille Levée. 13 at

COLLEGE DE VERSAILLES

SENTANT la nécessité de faire participer un plus grand nombre d'enfants au bienfait de l'éducation, le collége de Versailles a fixé le prix de la pension à $300 pour un enfant, et à $250 pour deux ou plus. Voir le prospectus que l'on trouve chez Mr. A. Moret, libraire, rue Royale. 8 jt

AVIS—Les propriétaires de la ville Lafayette, sont requis de donner une description de leurs propriétés aux soussignés assesseurs des taxes pour 1839, ou à la chambre du conseil de la ville Lafayette; en quoi faisant, ils s'épargneront beaucoup de difficultés.

HARVEY NORTON,
G. W. TUMSTALL,
W. R. B. WILLS,
Assesseurs.

20 août—3, 1ps

A VENDRE.

LA BRIQUETERIE qui avait été vendue à Mr. Arrogo, et dont la vente n'a pu s'effectuer par cause de la mort de l'acquéreur.

Cette briqueterie est située à la pointe en face de Carrollton, et se compose de deux arpens de face au fleuve, sur 80 de profondeur et cultivable à 60 arpens. Conjointement 30 ESCLAVES petits et grands, tous d'excellents sujets. Les animaux, ustensiles et tout ce qui en dépend.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Pour de plus amples renseignemens, s'adresser à Messrs. Guibault & Delassus, passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, ou à M. Grenier sur les lieux. 21 août

INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS—On a besoin d'un surveillant pour un collége, on ne confiera cet emploi important qu'à un homme habitué à vivre parmi des enfants, et capable d'enseigner la langue française; s'adresser au bureau de cette feuille. 8 jt

A LOUER—Un troupeau de belles VACHES créoles, ensemble les écuries, charrettes et ustensiles nécessaires à l'exploitation d'une vacherie. S'adresser à J. T. LAGUERENNE & Co, 9, Toulouse.

COMPAGNIE DE BANQUE ET DE L'ECHANGE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

8 Juillet 1839.

LE bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de trois pour cent sur le capital payé, qui sera payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, le premier lundi d'août prochain ou après. R. BRENAN, Caissier. 9 juillet

MORUE—300 boîtes et 18 tambours, à vendre par EDW. SPRAGUE, 22, rue de la Douane. 27jt

FIEVRE TREMBLANTE—La mixture de Rowland n'a jamais manqué de guérir la fièvre tremblante dans les cas où elle n'est point liée avec d'autres maladies. Elle est aussi excellente pour guérir la maladie de la même nature que les fièvres tremblantes, Faiblesse nerveuse, débilité générale, dyspepsie, manque d'appétit, bruit [illegible] jaunisse, dissenterie, diarrhée, constipation, fièvre bilieuse. A vendre dans la plupart des pharmacies de la Nlle.-Orléans, et en gros par

JARVIS & ANDREWS,

Agent pour les Propriétaires.

24 m—6m

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle. Orléans.—No. 21, rue du Camp. Capital..........$300,000.

Par un amendement à la charte de cette compagnie, passé par la législature, le privilége d'assurer contre les risques de la mer et des rivières a été accordé. En conséquence ils sont préparés à recevoir des demandes. E. L. TRACY, secrétaire. 26j

ROUES & BROUETTES, à vendre par J. D. DENEGRE, 14, Douane.

BILLETS DU MISSISSIPPI—Billets des banques Union, Natchez ou Woodville achetés par HYDE & GOODRICH, 15, Chartres. 13 août

---

AU DOCTEUR [illegible], inventeur du Cordial de Lucine ou Elixir d'Amour.

Respectable Monsieur,—Nous avons tous, dans un grand nombre de cas, reconnu les effets remarquables de votre grande découverte et nous nous sommes assemblés pour vous prouver ses effets et vous donner l'honneur qui vous est dû. Le Cordial de Lucine est dans notre opinion, un remède infaillible pour la *prostration des fonctions productives* et la *stérilité artificielle*; et par conséquent doit être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de nature vénéneuse; enfin c'est une des plus belles découvertes médicales de notre siècle.

Nous sommes avec considération et respect, Monsieur, vos obéissans serviteurs,

JOSSELIN BOSSUIT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLE,
JEAN BLANC,
ROBERT STEVENSON,
LOUIS OUISEAU,
PIERRE BUFFON.

Le Cordial de Lucine est un fortifiant du corps humain! Dans tous les cas de langueur, lassitude ou débilité, il est infaillible; il donne aussi du courage et de la décision à la pensée, en même temps qu'il fait renaître la santé et la vigueur au corps. Mais ses vertus particulières et sa célébrité sont basées sur la facilité et la certitude avec lequel il ranime les forces viriles lorsqu'ils ont été détruites par la maladie, le temps ou la négligence ou par une des causes qui terminent ordinairement par la prostration de ces fonctions.

Ce cordial, comme la plupart des bonnes médecines, ne contient point de mercure ou de matière d'une nature vénéneuse parmi le grand nombre d'ingrédiens qui le compose, et en même temps qu'il peut ranimer les forces épuisées d'un géant, il peut aussi être administré avec avantage aux enfans. Les usages de la société nous empêchent, malheureusement, de publier une analyse de cet inestimable cordial et des nombreux documens qui prouvent les bienfaits qu'il a rendu à un grand nombre d'individus désespérés, et malgré les heureux que produisait une entière connaissance de l'efficacité de ce remède. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'il a été démontré qu'il ne se rencontre presque point de cas de *stérilité naturelle ou d'imbécilité des organes productifs* dans l'un ou l'autre sexe; et conséquemment que ces maux sont les effets de causes artificielles qui peuvent être promptement vaincues et éloignés par le 'Cordial de Lucine.'

Le cordial de Lucine est un remède infaillible pour les glandes, pour le fluor albus, les menstruations difficiles et douloureuses, ainsi que pour l'obstruction et la décharge involontaire des urines. C'est aussi un excellent remède pour les éruptions de la peau et des affections hydropiques.

A vendre, en gros ou en détail au no. 65, rue Poydras. Prix, $4 la bouteille. 14m—6m

AU PUBLIC LOUISIANAIS.

LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mes cours de danse, le 25 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remercimens à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.

15 a J. DEVOTI.

DR. J. EVANS,

OLD Galens Head, no. 12, Peck Slip, New-York. Une porte au-dessus de Water Street, à main droite en descendant au dock.

La méthode improvée du Dr. Joseph Evans dans le traitement des maladies délicates, savoir: *le syphilis, gonorrhée, glandes, strictures, affections* [illegible] *rénales*, et autres maladies provenant de l'[illegible] du sang continuée à être pratiquée au dispensaire, no. 12, Peck Slip, New-York, qui est établi [illegible] plus de 30 ans. Les personnes qui sont attaquées de maladies de cette nature peuvent être guéries en s'adressant au dispensateur où on leur administrera un cours de médecine efficace, agréable et expéditif. Les personnes qui languissent avec de graves maladies ne doivent pas désespérer lorsqu'ils ont un remède en perspective.

☞ Les étrangers qui désirent trouver ce bureau doivent faire attention de ne point se laisser induire en erreur par les annonces pompeuses du nombre incroyable de guérisons, (Nous n'en publions aucune. La ressemblance des noms peut conduire les étrangers à la mauvaise place; mais un peu d'observation empêchera de commettre une erreur. Rappelez-vous le nom du Dr. JOSEPH Evans, Old Galens Head Dispensary, no 12, Peck Slip, New-York.

☞ Les personnes qui demeurent dans des endroits éloignés peuvent se faire envoyer des médecines, en donnant une description de leur maladie et incluant un honoraire. Les lettres qui ne seront point franc de port resteront au bureau de la poste.

N. B. Les bureaux du Dr. sont disposés de manière à rendre les consultations très secrètes.

L'on peut obtenir des préservatifs à ce bureau.

Ce bureau n'a aucune communication avec aucun autre bureau dans la ville ou ailleurs.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head Dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.

Le Dr. Evans appelle particulièrement l'attention des capitaines de navires, des planteurs du sud et autres sur sa célèbre boîte de Minerve, qui contient un assortiment complet de médecines pour la vénérie dans tous les progrès et dans toutes ses formes. La boîte contient aussi un livre dans lequel est expliqué la nature de la maladie et le traitement que l'on doit suivre de manière qu'une personne peut être son propre médecin. Les marins et les planteurs devrait toujours avoir une de ces boîtes.

Prix pour une grande boîte $15
" " petite do. 10

On les fera parvenir dans toutes les parties de l'Union. S'adresser franc de port.

JOSEPH EVANS, M. D.
Old Galens Head dispensary,
No. 12, Peck Slip, New-York.

11 juin—1a.

BUCKNER & FOUTE,

Avocats, Clinton (Mississippi.)

Références à Messrs.

ALEX. GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHEES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT.
Nouvelle-Orléans.

28 m—6m

CARTONS DE LOTO,

TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi-jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres. No. 108. 28 mars—6m

AU BAZAR PARISIEN.

NORMANDIN & BARRAUD, encoignure Royale et Dumaine, ont l'honneur d'offrir aux Dames et Messieurs en produit de leur invention, capable de remplacer toutes les eaux et laits qui parurent jusqu'à ce jour, parmi les divers compositions affectées pour entretenir la fraîcheur de la peau fort peu répondant à leur réputation, et souvent on se croit abusé par la personne qui vous l'a recommandée; et cependant toutes contiennent plus ou moins des substances propres à ce que l'annonce, la combinaison de ces substances ne peut être altérée par la température.

Ainsi donc la composition qu'ils ont l'honneur d'offrir a été employé avec succès en Europe, et conserve sa même vertu sous le soleil de la Louisiane, c'est ce que Mr. Normandin a cherché à défaut depuis son arrivée dans ce pays, il a recueilli tous les avis et les observations qu'on lui a fait, et c'est d'après les mêmes observations qu'il peut assurer aujourd'hui avoir atteint le but qu'il s'est proposé.

En offrant l'eau de Mme. de la Vallière à la toilette comme rafraîchissant et conservant à la peau sa douceur et son élasticité, on peut aussi s'en servir pour la tête.

L'eau d'Alcibiade a le double avantage de tenir la tête fraîche, et d'enlever la mauvaise odeur produite par la transpiration et de conserver la souplesse et le rillant des cheveux.

Mrs. Normandin & Barraud ne craignent pas d'affirmer que leur invention obtiendra le suffrage des personnes qui en feront usage, et que son succès répondra à leur attente.

Ils ont aussi reçu d'excellente pommade du célèbre docteur Dupuytrin, si bien reconnu pour empêcher la chûte des cheveux; pâte Bernier pour blanchir les mains et adoucir la peau; eau et poudre du Dr Pelletier pour blanchir les dents et conserver l'émail.

Grand assortiment d'eau de Cologne; eau de vie de Lavande cadrée; eau athénienne dite balsamique; mixture pour teindre les cheveux; extrait d'odeur pour le mouchoir; eau pour les fumeurs; pastilles du sérail pour parfumer les appartemens; encre à marquer le linge; eau à détacher; assortiment de savons mousseux d'Arrongine; du à la neige pour [illegible] blanc et rouge pour la peau; véritable [illegible] et de patate.

Savons de toilette imitant parfaitement les fruits; huile antique, assortie d'odeur; glaces à coulisses pour la barbe, peignes et glaces taignature, peignes fins en ivoire et buit dit à rotaper, dit écaille, dit à papillotes, modèles qui n'ont point encore paru; flacons pour mettre des sels pour le voyage; brosseries en tous genres; trousses de voyage.

Habillements d'enfans, chapeaux gris, noir et blanc avec plumes et sans plumes.

Grand choix de gants filets et mittaines pour dames et enfans; évantails; épingles peintes et dorées; bouquets et guirlandes de mariée; souliers satin noire et blanc, dit maroquin couleur; sert tête pour le bain; éponge; taffetas gommé pour tabliers de nourrice; bas de fil d'Ecosse à jour, brodées et unies; chemises d'hommes, toile, percale, batiste; do. en couleurs pour vendre en gros et en détail; bretelles blanches; vrais foulards de Chine brochés; mouchoirs de batiste pour poche; chapeaux noir et gris pour hommes; chaussettes fil d'Ecosse; bas de soie noire et blanc; ciseaux à ongles et de toutes sortes.

Tous ces articles ont été reçus par les derniers arrives 13 ja

A UNE audience de la Chancelerie tenue à New York pour l'état de New York, le vingt huit de mai mil huit cent trente neuf.

Pardevant Guillaume T. McCoun, vice chancelier du premier circuit.—Jannin Mallet contre Charles Girard.—Comme il parait par une déclaration suffisante que le défendeur Charles Girard réside hors de cet Etat, mais qu'il réside dans un des Etats Unis, c'est à dire dans l'Etat de la Louisiane. Sur la motion de M. A. Rapallo, solliciteur pour le demandeur, on ordonne que le dit Charles Girard fasse faire l'entrée de son apparence, et la fasse notifier au solliciteur du demandeur dans l'espace de quatre mois, à commencer depuis la date de cet ordre, et qu'en cas de son apparence, il fasse mettre au greffe sa réponse à la plainte du demandeur et qu'il en fasse remettre une copie au solliciteur du demandeur, dans l'espace de quarante jours après avoir reçu une copie de cette plainte, et qu'au défaut de cela, l'on considère cette plainte comme avouée par le défendeur. Et l'on ordonne en outre que le dit demandeur fasse publier cet ordre dans la gazette de l'Etat, et dans le *New York Commercial Advertiser* et qu'il continue cette publication dans chacune des dites gazettes pendant huit semaines successives, au moins une fois par semaine, ou qu'il fasse remettre une copie de cet ordre au dit Charles Girard en personne, au moins vingt jours avant le terme ci-dessus prescrit pour son apparence.

(Copie) JOHN WALWORTH. Greffier.

20 juin

RECU en consignation et à vendre par LELIEVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.

Livres de Droit.

Paillet. Pothier.
Pardessus. Toullier.

de Médecine.

Manuel d'anatomie, de Phrénologie Mérat, dictionnaire de matières médicales, Payen, chimie industrielles.

Sciences et Arts.

Phisique de Despretz et de Pouillet; cours d'agriculture par Raspail; do de construction par Sganzin; do de dessin industriel par Deville Thiry.

Plus: Un assortiment de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.

AUSSI: Un grand assortiment de livres élémentaires, et de livres de prières nouveaux. 23jt

EAU DE VIE.—Les soussignés ont constamment en magasin, des eaux-de-vie supérieures, de la marque Pellevoisin aîné & co, de la Rochelle, et ont reçu par le navire Richmond;

45 demi pipes, 15 quarts de 20 barils: Eau de Vie Coghac, 4e. preuve.

10 demi pipes, 15 quarts de 15 barils: Do. Champagne de 1830.

[illegible]

BLANCHARD, [illegible] & Co. [illegible]

F[illegible] MAHARD & GRESHON, [illegible]

AVIS D'ENCAN.

[illegible] Ricardo et [illegible] a obtenu le privilège de vendre à l'encan ses marchandises, [illegible] dans la rue du Canal, [illegible] des Magasins et Levée [illegible] et vendredis.

Les marchands qui ont des marchandises à envoyer à l'encan en demeurant, avis à l'ordinateur la veille du jour de la vente, et toutes marchandises dont les prix seront limités resteront, aux risques des propriétaires après la vente, si elles ne sont point vendues.

Les échantillons des marchandises seront vendus [illegible]. La vente commence chaque jour à 10 heures et demi.

Le bureau d'encan est au no. 80 rue de la Commune. 2 mai.

MAGASIN DE SELLERIE.—Encoignure des rues de la Douane et Chartres.—(Au vieil établissement de Smith, Hubbard & Co.)—Les soussignés ont reçu par les paquebots Alabama et Vicksburg et autres arrivages récens du Nord, un superbe assortiment d'ouvrages de sellerie et de harnais, qui avec leur fonds en magasin, forme un approvisionnement complet pour la saison, comprenant des articles de toutes descriptions et de toutes qualités, parmi lesquels se trouve les objets suivans:

Selles de dames et demoiselles de toute description.
Do. espagnoles pour hommes do. do.
Do. colombiennes do. do. do.
Do. américaines do. do. do.
Do. anglaises do. do. do.
Do. cilipennes do. do. do.
Do. espagnoles pour enfans do. do.
Do. américaines et pour la course do. do. do.
Brides, martingales, sangles, do. do.
Ceintures, mors, étriers et éperons do. do.
Harnais de carosse et barrouche do. do.
Do. de gigs et à traits do. do.
Do. Jersys, postes et charrettes do. do.
Fouets de gigs, carosses et tandem do. do.
Verges pour dames et cavaliers do. do.
Do. pour planteurs et paresses do. do.

Selles extra, brides et traits de gigs do de colliers et sordeaux pour gigs et carosses do. do; colliers communs et d'Ecosse; chaînes, crochets et colliers en bois; brides; cordeaux de charrettes et calasses, raies, sangles et tissus; garnitures; bandières; harnais, brides, boudriers de cuir; peau de dochon, do. de mouton; do. de caribou et maroquin; sacs de selle de toute description; sacs de tapisse Brussel et Valence; valises; superbes valises en cuir à cadenas fer; coussins; ceintures à pistolets et pour argent; cuirs d'étriers, &c, &c, &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions aussi et ils continueront à recevoir de toute manufactures du Nord par les paquets et autres bâtimens un nouvel approvisionnement pendant toute l'année. Ils ont aussi en main quelques charrues de fermiers de qualité supérieure et ont pris des arrangemens pour en faire venir un approvisionnement dans le cours de l'année, qu'ils vendront à des prix modérés.

13 juin SMITH, CANTZON & CO.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué près de sept années et dépensés de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses sortes de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenu à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans exposer aux suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé: il agit aussi comme *tonic & diuretic* et diaphorétic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

De son action particulière et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les *sécrétoires* et les *excrétoires* que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes tubeux, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du sang. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie et ceux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décompose dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagnée d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans danger, mais avec avantage, ce qui est indispensablement nécessaire dans les cas d'anciennes maladies, car dans ces cas si l'on administre un remède violent, il ne produit que très rarement effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire d'un médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de famille d'avoir un médecin éclairé qu'il soit expérimenté; cependant ne sont persuadés que cette médecine [illegible] à temps peut [illegible] et les dépenses d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans le [illegible] degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris par toutes personnes sans l'avis d'un docteur.

Les personnes invitées à en faire l'essai,

ne sont point seulement les sujets de famille qui doivent l'accepter pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont vu et senti ses effets pernicieux ainsi que ceux qui croient que le calomel est la meilleure médecine; et ceux encore qui ont essayé tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cure all nostrums, que l'on dit sortir des grands colléges ou sociétés étrangères à l'humble médecine charlatane des docteurs A. M. C. à Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an. 9 a

ROULEAUX A FRICTION AMELIORES PATENTES de T. W. FIELD, manufacturier de roues à hisser, no. 95, Walker st. New York.

Le soussigné informe respectueusement les négocians et le public en général de la Nlle. Orléans, qu'il a maintenant pris des arrangemens pour leur procurer les roues améliorées ci-dessus, à un prix au-dessous de celui de l'ancienne invention et qui les surpasse de beaucoup en force et en durabilité.

Cette roue a été tellement améliorée de l'ancienne patente, qu'une seule personne peut hisser ou descendre une pesanteur de 20 à 25 quintaux très facilement. Les négocians de New York et autres villes de l'Atlantique les recommandent fortement.

L'on recevra des ordres pour la confection des roues ci-dessus à la manufacture de New York, qui seront immédiatement expédiées dans aucune des villes de l'Union.

Conditions: comptant lors de la livraison, ou 90 jours de crédit pour du bon papier.

RÉFÉRENCES:

Magasin d'inspection de tabac, New York,
Phelps & Peck, encoignure Cliff et Fulton,
Horam & Johnston, 117 rue Greenwich,
John C. Morrison & Son, rue Greenwich,
Thomas Suffran, Broadway. 3ja

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits manteaux, paletots, redingotes à la polonaise, mantelets, gilets, pantalons nouveaux, cols, chapeaux et casquettes de diverses formes, petites cravates, gants, mitaines, chapellerie et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.

Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres, articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pélerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, mantelets en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, sonde[illegible] et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de mercerie.

VON. DECAUX, 75, rue Royale.

13 déc—6m

ASSURANCE MARITIME CONTRE L'INCENDIE.

"Par la Compagnie d'Assurance du Floating-Dock de Saint-Louis.

LE soussigné étant dûment autorisé comme agent de la compagnie ci-dessus pour la ville de la Nlle-Orléans, est prêt à assurer les bâtimens, bateaux-à-vapeur et leur chargemens, ainsi que les maisons et autres bâtisses, les navires et les bateaux à vapeur dans le port, les marchandises et autres propriétés contre les pertes ou les dommages que pourraient causer l'incendie: il est aussi autorisé à ajuster et payer le montant des pertes qui peuvent avoir lieu dans les polices données par l'agent soussigné. JOEL SMALL,

chez Godfrey, Lawrie & Small, 28, Vieille-Levée.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—9 août 1839—No. 11979—Jose Prats vs. ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire est par le présent acceptée par la cour, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers ait lieu au bureau de T. Seghers, Esq. notaire public, mardi le dixième jour de septembre prochain, afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en attendant toute procédure contre sa personne ou ses biens est suspendue. Il est de plus ordonné que L. Kyma, Esq. avocat et procureur en loi, soit nommé pour représenter les créanciers absens.

Par ordre de la cour,—Bureau du Greffier, N. Orléans, 9 août 1839.

10 août—3 A. GUYOL, Dép. Greffier.

ANDREWS & BROTHERS, Marchands à commission, Nouvelle-Orléans.

E. L. ANDREWS & Co, Marchands à Commission, Mobile.

J. I. ANDREWS & BROTHERS, Marchands à Commission, New-York.

Nous sollicitons des consignations à nos maisons.

J. I. ANDREWS, résidant à New-York.
Z. ANDREWS, " Nlle-Orléans
E. L. ANDREWS, " Mobile.

13 août

CORDE D'EMBALLAGE—1000 rouleaux corde du Missouri, bonne qualité; 50 barriques lard assorti; 50 barillets beurre de l'Ouest; 7 boucauts tabac; 100 barils biscuit de pilote; 50 caisses confitures assorties; 100,000 cigares de la Havane, bonne qualité, à vendre par

GODFREY, LAWRIE & SMALL, 28, Vieille-Levée.

10 août

PROPHETIES!

LOUISIANAIS, amis, concitoyens et amateurs! rappelez-vous ceci et envoyez nous votre billet de $20. Edmund Charles & Co, ont résolu de vendre le billet qui gagnera l'Arcade de la Nouvelle Orléans, à leur bureau fortuné, no. 44, Arcade de Philadelphie. "Les oiseaux d'un même plumage, vous savez, se rassemblent, et soyez persuadé que le billet qui gagnera l'arcade de la Nouvelle Orléans sortira de l'Arcade de Philadelphie. Nous verrons."

Agence de courtage et bureau de commission no. 44, Arcade de Philadelphie.

Edmund Charles & Co, ayant pris des arrangemens avec Messrs. Sylvester & Co. de New York pour la vente des billets de la grande loterie de propriétés foncières et d'actions de banque, située à la Nlle Orléans recevront des ordres pour l'achat de billets et ainsi que ceux qui spéculent ne perdent pas l'intérêt de leur argent dans l'intervalle du jour du tirage, Edmund Chs. & Co, prendront de leur commission 6 pour cent, qu'ils déduiront sur les ventes qui auront lieu avant le 1er juillet et 2 1-2 pour cent depuis cette date jusqu'au 1er octobre après quoi ils ne feront plus aucune déduction. Leurs correspondants et le public seront bien d'envoyer leurs commandes sans aucun délai. Rapelez-vous que le premier oiseau venu attrappe les vers.

Billets—$20 chaque—Il n'y a point de coupons.

Les ordres pour la campagne, contenant de l'argent, pour l'achat de billets seront renvoyés par le retour de la poste. S'adresser à

EDMUND CHARLES & Co. 44, Arcade, Philadelphie.

11 juin

RECU par le Général Fay, de Bordeaux, un joli assortiment de sangsues hongroises, à vendre depuis 6 1-4 cts. jusque 50 cts. la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 25, entre Condé et Vieille Levée.

Nota.—L'entrepôt sera toujours fourni, et les prix ne varieront point.

[illegible]

CHEMIN DE FER.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENT POUR L'ETE POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à 6 h. A. M.			Char à cheval à 5 h. A. M.		
Locomotive	8 "	"	Locomotive	7 "	"
"	10 "	"	"	9 "	"
"	12 "	"	"	11 "	"
"	2 "	P. M.	"	1 "	P. M.
"	4 "	"	"	3½ "	"
"	6 "	"	"	5 "	"
"	8 "	"	"	7½ "	"
			"	9 "	"

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHE.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M. Une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir, et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Après 10 heures du soir, et jusqu'à minuit on peut obtenir un char à cheval, en payant cinq piastres pour le voyage; mais après minuit on aura à payer $10.

Les personnes qui partiront par la locomotive, devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carrollton par le char de 6 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partait auparavant à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures, pour donner le temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et courant chaque heure. A 9 heures, ils partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 1/2 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8 1/2 heures, n'en partira qu'à 9.

Les Messieurs sont particulièrement priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins, et de ne pas fumer dans les chars lorsque les dames s'y trouvent.

Bureau de la Compagnie du Canal et Chemin de Fer de Carrollton et de la Nouvelle Orléans.

JOHN HAMPSON, Ingénieur en chef.

22 j

GRANDE LOTERIE DE PROPRIETES FONCIERES,

Situées à la NOUVELLE-ORLEANS.

Le Tirage aura lieu le 1er. Décembre 1839, A JACKSONVILLE Floride,

Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de Floride.

SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

160,000 BILLETS, à $15, $1,560,000.

Le prix de Vente des Billets est de $20 chaque.

SYLVESTER & Co., No. 156, Broadway, New-York,—*Seuls Agents.*

Le produit de la vente des billets sera déposé dans les banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union et de Carrollton à la Nouvelle Orléans, aux noms de Louis Schmidt, conjointement avec J. B. Perrault, Esq. actuellement caissier de la banque des Citoyens, et A. Baudoin, Esq. actuellement caissier de la banque Consolidée, agissant comme Commissaires, comme il appert par un acte passé pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub. le 2 avril 1839, et les propriétés seront transférées sans aucune charge quelconque aux personnes nommées ci dessus comme Commissaires, pour la sécurité du fortuné gagnant.

A New York le produit de la vente des billets sera déposé dans la banque du Phoenix au crédit des cinq banques de la Nouvelle Orléans ci-dessus.

Le public peut examiner les actes pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub., relativement au transfer des propriétés des lots dans cette loterie.

600 LOTS GAGNANTS,

Comme Suit:

1 Lot.—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 266 pieds, 8 pouces, 4 lignes sur la rue du Magasin, 101 pieds, 11 pouces sur la rue du Natchez, et 146 pieds, 6 pouces sur la rue Gravier. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus florissante de la ville, vis-à-vis de 3 Banques et dans le voisinage de l'Hôtel St-Charles et du City Hotel, il est à présumer qu'avant peu les loyers s'élèveront à $50,000 par an. Estimée, $700,000.

1 Lot.—Le superbe Edifice, connu sous le nom du City Hotel, encoignure des rues du Camp et de la Commune, mesurant 164 pieds sur la rue de la Commune et 146 pieds, 10 pouces, sur la rue du Camp. Cette propriété donne un revenu annuel de $25,000, et d'après sa situation centrale, pourra sous peu être porté à $30,000. Estimée, $500,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 20, à toucher l'Arcade, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 18, à côté du No. 20, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—Une jolie Maison à 3 étages, rue Natchez, No. 16, à côté du No. 18, louée à $1,200 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—La jolie Maison No. 23, à l'encoignure N. E. des rues de la Douane et du Bassin, mesurant 40 pieds sur la rue du Bassin, 40 pieds sur la rue Franklin et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000

1 Lot.—La jolie Maison No. 24, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 38 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même mesure, rue Franklin, et 167 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000.

1 Lot.—La jolie Maison à 6 étages No. 339, dans la rue Royale entre Hôpital et Ursulines, mesurant 24 pieds, 8 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,000 par an. Estimée, 15,000

1 Lot de 250 Actions, Banque du Canal,			$25,000
1 Lot de 200	"	Commerce,	20,000
1 Lot de 150	"	Mech & Tra	15,000
3 Lots de 150	" chaque,	Cité,	30,000.
2 Lots de 50	"	Exchange,	10,000.
2 Lots de 25	"	Gas Light,	5,000.
9 Lots de 15	"	Mech & Tra	13,500.
20 Lots de 10	"	"	20,000.
10 Lots de 2	"	Gas Light,	2,000.
250 Lots de 1	"	Louisiane,	25,000.
100 Lots de 1	"	[illegible]	10,000.
150 Lots de 1	"	[illegible] Floride,	15,000.

Il sera au choix des personnes gagnantes les prix des Actions de Banque de recevoir, ou les Actions même ou leur valeur au pair au comptant.

TIRAGE:

100,000 Numéros de 1 à 160,000 seront déposés dans une Roue, et les 600 Lots Gagnants et les Blancs dans une autre, et pour chaque Numéro sortant on tirera un Lot Gagnant ou un Blanc jusqu'à ce que tous les Lots Gagnants soient sortis, laissant alors dans la Roue le reste de Numéros BLANCS.

On pourra à la Nouvelle-Orléans des ordres pour des Billets, à l'encoignure des rues St-Charles et de la Commune, sous l'Hotel Verandah, au No. 104, rue de Chartres, près de la rue Conti. Les ordres de la campagne, (port payé,) contenants des remises pour la quantité de Billets requis, et adressés à

SCHMIDT & HAMILTON, *A la Nouvelle-Orléans*, Seront exécutés avec promptitude.

☞ Un bateau-à-vapeur sera engagé pour donner passage aux personnes, qui désireront se rendre aux Florides pour assister au tirage de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Floride), Avril 1839. 1er mai

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seron adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New-York et à Louis Roger & Co. au Havre.

New-York, 1er janvier 1839. 15f an

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er. janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lequel leur plantation est connue, seront imprimés sur celles qui sont assez grandes pour la mettre, et ceux où on ne pourra le faire auront un chiffre de renvoi, et l'on trouvera ces noms dans la marge de la carte à leurs chiffres correspondants. Cette carte aura 4 1/2 pieds sur 3 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées, ce qui lui donnera une apparence pittoresque.

Sav JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité

AVIS.—La Banque des Négocians dicountera les billets payables le 1er Décembre prochain en déduisant 20 pour cent sur les billets renouvelables échéant après cette date.

Par ordre W. W. FRAZIER, Caissier.

Banque des Négocians, le 29 mai 1839.

30 mai

EN débarquement du Gén. Fay et à vendre par le soussigné

5 malles chemises de coton en couleur et blanches; 4 do. peaux de veau ciré, peaux de mouton vertes et rouges pour doublures et 1000 paires avant pieds de bottes. HERBAULT FRERES, 70, rue Royale.

24 jt

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 30 Leçons.—M. Vannier, Géomètre-Arpenteur, ancien dessinateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à Lire le Français en 30 Leçons, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignures Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

EN débarquement du navire Marengo du Hâvre et à vendre par B. Lacoste, rue Royale, no. 103, fromage de gruyère, pâte grasse et tête de mort, sardines à l'huile par demi boîte, du véritable Colin.

De plus un assortiment de marchandises sèches, tel que bretelles fines en gomme, et en-coton, crêpe noir et blanc, écharpes, mantilles et mantelets, gants longs et court à filet pour femmes et pour enfans, jaconas noir et couleurs boutons de nacre, peignes à retaper à nœud et à papillotte, chaussons de fil écru et en coton blanc, gris et bleus, capsules canelée première qualité, bas de soie, floselle et coton noirs, bleus et gris pour femme et enfant, chals hernani et crêpon 6-4, 5-4 et 4-4, rubans à garniture et parfumerie de toute espèce.

Toujours en magasin un assortiment de vin en barriques demi barriques et en caisses les crûs ci après, Chateau Laffite, Château Margaux, Chateau haut Brion, St. Julien médoc, St. Emilion haut Sauterne, Sauterne haut Barsac, et Barsac, [illegible] longs et demi longs premier choix, le tout à des prix très modérés. 30 jt

GRILLES DE CUISINE PATENTEES DE PIERCE.—Le soussigné vient de recevoir au No. 87, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus—Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans aucun frais aux acquéreurs.

GEORGE PIERCE, Agent. 87, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod, Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters, Benj. Story,
William Bogel, Henry Lockett, Esq.
J. W. Boudlove, W. A. Gasquet,
J. H. Lovelock, A. S. Bodmer.

12 a

COUVERTURES FRANCAISES—Couvertures de Rouen, de diverses fabriques [illegible]

[illegible]

SALSEPAREILLE.

AUX LECTEURS.

LA croyance a toujours été que si les [illegible] pilules composées de salsepareille [illegible] continué à la nécessité de se faire saigner dans le cas où il faudrait purifier le sang.

La grande vente de cet article a prouvé le fait: que l'on peut vivre à un âge avancé et conserver une bonne santé si nous avons le soin de ne point nous laisser *détruire le fluide de la vie*.

De toutes les mauvaises habitudes dans la médecine, celle de saigner est la plus déplorable. Elle produit un soulagement temporaire, mais ses effets sont permanents. L'on obtient du soulagement parce que l'on diminue la sensibilité, elle produit une torpeur et un engourdissement des maux et symptômes, mais elle en aggrave les causes.

N'importe quelle douleur on ressent; c'est une inflammation; il faut être saigné; n'importe quelle est la constitution ou l'âge, il faut saigner le malade; les douleurs augmentent ou demeurent, il ne peut respirer à l'aise; il faut qu'il soit saigné encore et encore.

Si le patient a de la fièvre, ou la folie, de la confiance on est à la mode, il faut répéter les saignées. Des mois se passent ainsi, l'inflammation cède, mais une maladie de foie le menace, il faut le saigner encore; et il est heureux s'il ne devient pas poitrinaire; il devient débile et il faut des années de traitement avant qu'il puisse recouvrir la santé, si jamais il peut la recouvrir. Quelque fois on l'envoie voyager, à la lancette cesse alors son persécution ... [illegible]

[illegible]

Ces célèbres sirop et pilules de Salsepareille, sont entièrement exempts de mercure, et peuvent ... [illegible]

EXCELLENTE MEDECINE POUR LE PRINTEMPS.

Pour la purification du sang, la guérison et la prévention des maladies de rhumatisme, scrofule, salt rheum, &c.

Salsepareille—Lisez ... [illegible]

[illegible]

Vendu en gros et en détail au no. 96 rue de la Douane Nelle. Orléans.

[illegible]

[illegible] maladies de mercure, ulcères, [illegible] scrofules, fièvre bilieuses, [illegible]

Le sirop et les pilules de salsepareille ont pour but la sang; sont recommandées par les plus respectables médecins ...

1o. Le principe vital est dans le sang.
2o. La nourriture du corps vient du sang.
3o. Toutes les maladies ont leur source dans l'impureté du sang.

[illegible]

AVERTISSEMENT. Le sirop et les pilules composés de salsepareille concentrée en pilules de sang, peuvent être obtenues pures au No. 96, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, et nulle part ailleurs.

☞ L'on donne des directions en anglais, français et espagnol. 17 mai

SURDITE.—GUTTA VEGETABILIS, un remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D. du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçue de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernathy, sir Astley cooper, Drs. Reston, Curtis, Drake et L. Lagalaig, Auris &c. et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont recommandé.

[illegible]

Vendus en gros et en détail, par agence, au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av—183

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhoées, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine rendant des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitements. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend chaque jour la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébentine, cubèbes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amérique; une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourraient montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland". Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la résolution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de lésion, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.

H. LEY, M. D.

Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthelemi.

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en fera usage pour ces maladies.

Londres 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urètre et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96, rue de la Douane. 12m

DURAND & Co.,

Graveurs de Billets de Banques,

No. 90, Wall street, New-York.

INFORMENT les Directeurs des institutions de Banques des Etats-Unis, qu'ils ont organisé un établissement complet, dans tous les départemens, pour la confection des billets de banques. Leur longue expérience et la réputation qu'ils se sont acquise comme inventeurs des grandes améliorations qui se font dans les gravures des billets de banques, seront, ils l'espèrent une garantie suffisante pour l'exécution élégante des ordres qui leur seront confiés.

Leurs couleurs ou leur ouvrage de machine, est entièrement neuve et originale, construite expressément pour cette société, d'après celle de C. Durand, qui a dévoué 20 années pour la confection de cet objet et est un des meilleurs préservatifs contre la contrefaction. Pour la beauté de l'exécution ainsi que pour la richesse et la variété des sujets, ils garantissent que le nouveau style surpassera tout ce qui a été produit dans cette branche.

PRIX.

Pour une planche en acier de 4 billets,	$ 500
Pour une planche en cuivre de 4 billets,	250
Impression par 1000,	25
Papier par 1000 feuilles,	25

Bons pour prêt, avec coupons, traites, &c, exécutés avec élégance.

Des spécimens de l'établissement ci-dessus peuvent être vus aux banques de la Nlle-Orléans.

19m—1ps, 6m

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. DORTSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Faures, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St.-Louis, ou au magasin de La. Mish, No. 87, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les débitants sont aussi informés que J. B. D. & Co. fournissent les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

PAPIER A LETTRE—En paquets un grand assortiment de superbe papier à lettre, auquel l'attention des connaisseurs est appelé, consistant en:—Post Bleu et blanc superbe, uni et rayé; do velouté bleu et blanc, uni ravagé, de commercial, [illegible] de tous les [illegible] [illegible] DAVID FELT & Co. [illegible] H. T. Stationers Hall, 24, Chartres.

HOTEL DE NEW BRIGHTON.

Passe Christian, Miss.

Ce superbe établissement bien connu est maintenant ouvert pour la saison sous la surveillance de Mr. John McDonnell. L'on a fait de grandes améliorations dans cet établissement en y ajoutant d'autres bâtisses, chambres à dîner, salle de bal, chambre de billiards, aisi que allée, écuries et maisons de Bains. De grands efforts ont été faits pour rendre cet établissement un élégant rendez-vous. Il y a cinquante jolies chambres pour familles et l'on a préparé de jolies maisons en dehors pour les messieurs. L'on trouvera toujours des jolies chaloupes voiliers ou pour la pêche ainsi qu'une bonne bande de musique. L'on peut faire des parties ou des excursions sur cette partie du golfe qui se trouve en face de la maison et qui est entourée par plusieurs belles îles, parmi lesquels se trouvent Cat Island, Ship Island, Horn Island et les chandelières.

Un sac aux lettres est déposé dans la barre de l'Hôtel de l'Exchange, N. O. auquel l'on portera attention. McDONNELL & WATERMAN, Hôtel de l'Exchange.

11-ja

LIGNE JOURNALIERE POUR LA MALLE ET LES PASSAGERS.

CETTE ligne partira tous les jours de Nashville et se rendra en deux jours. De Mills' Point à Bowling Green Ky. en deux jours. De Mills' Point à Louisville, Ky. en trois jours et demi, de Mills' Point à Clarksville dans un jour et un quart.

EXTRAS,

De Mills' Point se rendant à la convenance des passagers.

A Mills' Point la ligne ci-dessus joint les bateaux pour la malle de la Nelle.-Orléans et St. Louis, faisant la route la plus directe de St. Louis à Nashville et de la rivière du Mississipi à Bowling-Green et Louisville, Ky.

Le bagage est transporté aux risques des propriétaires.

☞ Il n'est alloué que 40 livres de bagage pour chaque passager.

Bureau au Green River Hôtel	Bowling Green.
Bureau général de Poste	Nashville.
" " "	Mills' Point.
" " "	Louisville.

W. P. ROACH & Co. Clarksville Tenes.

7 mai.

AVIS D'ENCAN—Les soussignés ayant agrandi leur magasin de manière à pouvoir y faire des ventes de groceries et meubles, informent le public que leurs ventes pour ces objets auront lieu les LUNDIS et SAMEDIS de chaque semaine. Toute marchandise qui ne sera pas vendue le jour de la vente et qui ne sera pas retirée immédiatement payera une piastre par semaine de magasinage; la semaine commencée se payant de même.

DEJOUX & FERNANDEZ, 114, rue de Chartres.

13 juin

MESSRS. DEPOUILLY Frères & Co, préviennent les entrepreneurs de constructions, les habitants de la Nouvelle-Orléans, et ceux de la côte, que leur moulin à vapeur vient d'être mis en opération, et qu'à partir de ce jour, ils tiendront à leur disposition des plâtres calcinés de toutes qualités, tels que plâtre à enduire, à mouler à engraisser les terres &c. Ayant apporté tous leurs soins dans l'exécution des machines autant pour l'économie du temps que pour rendre la fabrication du plâtre parfaite, ils peuvent en garantir la qualité supérieure à tous les plâtres importés du Nord, ayant l'avantage sur ceux-ci d'être fraîchement fabriqués et de ne contenir aucune particule de chaux, (qualité essentielle.) Ils tiendront cependant leur prix au-dessous des plâtres sus-mentionnés. Offrant tous ces avantages ils osent espérer en compensation le patronage du public qu'ils sauront mériter par les soins qu'ils mettront à la fabrication et l'activité à remplir les ordres qui leur seront donnés. S'adresser pour les ordres au commandes à leur office, Exchange Alley, ou à la manufacture, encoignure Urquhart et Marigny sur le rail-road Pontchartrain.

P. S. Des remises avantageuses seront faites aux personnes qui donneront des ordres pour les villes et états voisins. 3 avi

MOULIN A SCIE A VAPEUR A VENDRE—Le soussigné est autorisé à offrir en vente le MOULIN A SCIE, bien connu, appartenant au juge Hitchcock, situé au bas de la cité de la Mobile.

Ce moulin a deux scies et une machine à blanchir, aussi entièrement neuve. L'on suppose que c'est le meilleur moulin qui ait été bâti dans le Sud, étant bâti d'après les plus récens modèles. Les deux scies peuvent faire de 5 à 8000 pieds de bois par jour. La bâtisse est substantielle et couverte en ardoises. La machine à blanchir, et de la manufacture de Hodkins & Hutton, patentées. Le droit de patente pour le comté de la Mobile sera vendu avec le moulin et l'acquéreur le désire. La machine peut blanchir de 5 à 8000 pieds de bois par jour. Le lot sur lequel le moulin est situé a 188 pieds de face sur la rivière et s'étend en arrière jusqu'à la rue Hitchcock, traversant la rue Water, distance d'environ 458 pieds et à distance d'un ravage qui est en face. Les rivières en dehors de la Mobile fournissent du cyprès en quantité et tout ce que le moulin peut faire est promptement vendu.

Le moulin et la machine à blanchir sont tenues en ordre et les affaires sont bien conduites il rapportera un bénéfice de $5 à 8000 par année.

Les conditions de la vente seront un quart comptant, la balance sera payée en parties égales dans 1, 2, 3, 4 et 5 ans, les billets porteront l'intérêt légal de l'état de l'Alabama.

Ainsi (2) ou la bon nègres, accoutumés à l'ouvrage du moulin, à des conditions libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser à la Mobile, ou au soussigné en cette ville.

21 jo GEORGE BEDFORD, 22 Bienville.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de plusieurs de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et avec le concours des médecins les plus influens de la Nouvelle Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en action, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes conduites à son usage. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à un grand nombre de malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies cutanées, paralysies, pertes, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qui n'obtient pas par ceux de baignoires. Ces appareils sont indispensables dans un ménage ou par nombreux ou dans des grands établissemens, tels que couvens, hopitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, où il a traité, de ses appareils qu'il a fait confectionner à Paris. Il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignemens nécessaires, et communiquera des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandu en France, Allemagne, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fonds de cabinet de lecture, auquel il a joint tout espèce de fourniture de bureaux. GICQUEL.

Encoignure Bourbon et Ste. Anne.

☞ Mme Gicquel ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Négocians—N. Orléans, 5 juillet 1839. Le bureau des directeurs a aujourd'hui déclaré un dividende de 10 pour cent sur le capital payé, pris sur les profits des derniers six mois et payables aux actionnaires ou à leurs représentans légaux le 15 courant ou après. SAML. G. RELF, secrt. 9jt

PLATRERIE DE DEPOUILLY FRERES & Cie.—Plâtre calciné à vendre par les soussignés, provenant de leur manufacture, nouvellement établie, que, les prix le plus modéré, à l'encoignure de la manufacture (rail road pontchartrain) encoignure Urquhart et Marigny, ou à leur bureau de poste à la Bourse de Cité, rue St-Louis, ou chez Mr. Caire, notaire, rue St-Louis, ou chez Mr. Fourrier, coiffeur, encoignure Chartres et St-Louis.

27 juin DEPOUILLY FRERES & CIE.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer, au magasin de ANT. MICHOUD,

20 nov ☞ Encoignure Vieille Levée et Ursuline.

CHANGEMENT DE DEMEURE—James Hepburn a transporté son bureau à l'encoignure des rues Canal et Camp, où il continuera à acheter et vendre les billets de banques qui ont point cours, l'or et l'argent, actions, billets promissoires, traites.

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements sont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavau. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel St Louis.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, du District, de Paroisse, des Preuves et de C. [illegible] de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir, affaires de cour de 10 du matin à 3 [illegible] 14 jan

LEA BUNKER & Co.,

Marchands de produits à Commission.

A Philadelphie.

Référence à MM. J. W. Zacharie & Co., Joseph Landis & Co., William & Lindley, Nouvelle-Orléans.

13ma 1a

[illegible] soussignés qui forment une maison de commerce [illegible] sous la raison de [illegible] Blanchard Frères & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle-Orléans, actuellement résidant à Paris, est intéressé comme commanditaire [illegible]

THEODORE BAILLY BLANCHARD,
JACQUES HENRY LIMER,
26, rue Bienville

EN débarquement du navire Mississipi et à vendre par les soussignés,

Mousselinette et jaconats noirs,
Mousseline suisse et jaconat,
Mousseline à moustiquaire et à doublure,
Mousselinette et perkale brochée et unie,
Batiste d'Ecosse,
Batiste et linon de fil,
Perkale en couleur,
Coton blanc de divers prix do à draps,
Toile d'Irlande par pièces et à pièces,
Bombasette et bombasine noire assortie,
Flanelle blanche et rouge,
Soie d'Italie pour robes,
Crêpe noir et blanc,
Gants de soie noirs pour hommes et pour femmes, do do écrus et blanc,
Bas de soie noirs et blancs, unis et à côtes,
Bas de femmes anglais et allemands,
Bas d'enfans de tous les numéros,
Pt bas de fil et coton écru et blanc,
Mouchoirs pour deuil et châles hernani,
Mouchoirs batiste avec et sans ourlets,
Cravates de soie et mouchoirs noirs,
Rubans noirs,
Bretelles de tous les prix,
Boutons de nacre et d'os,
Soie à coudre pour tailleurs (par livre) coton à coudre et cordonnet,
Tailet taffetas Cérès et quantité d'autres articles qu'ils offrent à vendre à bas prix.

E. LEFEBVRE & Frère. 26 jt Enc. Chartres et Conti.

A VENDRE, par le soussigné en gros et en détail aux prix les plus modérés

60 barriques Vin de Bordeaux Médoc,
80 do de Marseilles et Catalogne.
950 caisses Vin de toutes les qualités,
180 do Liqueurs sup. assortis,
430 do Raisins;
1200 boîtes prunes et sardines;
85 sacs Café Java, Rio et St. Domingue;
450 do Sel fin et gros,
40 do Poivre et Allspice;
35 dames-jeannes Vinaigre;
200 paniers Huile d'olive,
180 barils Genièvre, eau-de-vie, rum et whiskey;
20 pipes Eau de vie française;
600 caisses Savon Valentine et Winchester;
15 barils Huile de Lin;
20 do Térébentine;
250 barillets Peinture;

Et un assortiment général de toutes espèces de comestibles.

S. LATAPIE, 20, Vieille Levée.

11 a

PLATS ET OUTILS [illegible] à vendre par [illegible] JOS. LANDIS & Co. 14, Camp.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour la Bayou Sara et Plaquemines—Le superbe bateau à vapeur pour passagers, [illegible] capitaine Hart, est maintenant toutes ses chambres séparées et commodes, et ses voyages se feront les jours de courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemines, et continuera à faire des voyages régulièrement toute la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

18 dec ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Haswell, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement ses voyages entre ces ports et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé, on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être exposé sous peu, s'adresser à bord ou à

PIERCE SHANNON & BROTHER, 87, rue des Magasins.

28 nov

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, en marche et commandé, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et les ports intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaînes du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

5 déc 10, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, à quai de très bonne construction, partira du village Indien avant trois heures dans le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opelousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des eaux basses—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Grillon, des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.

4 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et la Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et de Bayou Sarah, tous les mercredis, à la même heure.

23 avril J. B. COLLA, Agent.

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW-YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui seront en tout 12, ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront prises aux plus bas prix;

YAZOO	Capitaine	Trask
MISSISSIPI	"	Bosto.
LOUISVILLE	"	Allen.
SARATOGA	"	Hathaway.
HUNTSVILLE	"	Eldredge.
SHAKESPEARE	"	Palmer.

Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagemens élégants pour les passagers. Ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix du passage est fixé à $80 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront mués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces batimens ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie, pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre ou granit, ouvrage de tonnellerie ou de ferblanterie, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins que l'on ait pris au préalable un reconnaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à

JAMES E. HULLIN, 74, rue du Camp.

21 m

Ligne de paquebots de Lombardo & Co. entre Boston et la Nlle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci dessus, ces navires sont tous d'un tirant d'eau peu considérable, ils sont de beaux emménagemens, et tous les officiers ont été [illegible] satisfaire les passagers. Ces ligne est composée des navires suivants:

Cherokee	415 tonneaux	capitaine	S. Loring.
Carolina	400	"	S. Lemot.
Charleston	375	"	D. Eldridge
Columbiana	325	"	G. Barker
Concordia	400	"	Harding

Les navires ci dessus sont tous neuf et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagements et les chambres des dames sont séparées. On portera toute espèce d'attention aux passagers, et l'on y trouvera les meilleurs garnisons.

Ces paquebots seront toués et remorqués par les bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ et s'il advenait que les paquebots réguliers étaient en retard, d'autres navires aussi bons les remplaceraient. On sollicite la continuation du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui seront expédiées; ils avanceront en outre toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront sous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser à

JOHN A. MERRITT, 32, rue de la Commune, près de la rue de Chartres.

N. B. On fait des ventes sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co. à Boston. 3 nov—a

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE

Cette ligne se compose des navires ci-après, lesquels ont été construits et achetés pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire	SEAMAN	Capitaine	Minor.
Barque	MARY	"	Nickerson,
"	IRAD FERRY,	(neuf) "	Stevens,
"	SOLOMON SALTUS,	"	Latham,
Brick	ARCHITECT,	"	Gray.

☞ Ces bâtimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports dans la Chesapeake et la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour la ligne à Baltimore; les frais occasionnés par le transbordement des marchandises seront avancés et ne seront point chargés au prix du fret de $80. On tournera d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD, 22, rue Bienville.

12 oct

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

[Nouvelle Ligne.]

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears, 590 tons,	27 Nov
Navire Alabama, capt C C Berry, 474 tons.	11 Dec
Navire Arkansas, capt E S Dennis, 667 "	15 Dec
Navire Sarratoga, capt W Hathaway, 548 tons	8 Jan
Navire Nashville, capt D Jackson, 549 "	22 Jan
Navire Kentucky, capt J Bunker, 659 "	5 Fev

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississippi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleurs approvisionnemens.

Le prix des passagers à la chambre est de $80, sans vins ni liqueur; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

H. O. AMES, No. 66 rue du Camp.

☞ Ces navires ne seront pas responsables des coulages, soit de verreries, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier etc., ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—a

A LOUER.

MAISONS A LOUER—Deux Maisons en granit, belles et spacieuses, avec à l'encoignure des rues Bourgogne et Quartier, à louer. S'adresser à P. SOULE, 280 St. Louis.

26 ja

A LOUER.—La maison en briques à quatre étages, No. 34, rue Poydras. La possession en sera donnée immédiatement, s'adresser à LAURENT MILLAUDON, 149, rue Bourbon

15jt

A LOUER—Une maison et un jardin bâti sur un lot de 64 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 130, située entre les rues St. Joseph et Ursulines. L'on peut en donner possession immédiatement. S'adresser à CHARLES CLEGG, 47 Royale.

2jt

MAGASIN DANS LA RUE CHARTRES A LOUER. On en donnera la possession au 1er. août prochain. S'adresser sur les lieux, au no. 56, rue Chartres.

29 ja—3b GOODMAN LEVY & Co.

A LOUER.—Le magasin No. 19, rue Bienville, à louer jusqu'au 1er. novembre prochain. S'adresser au No. 14, rue du Camp.

29jn

A LOUER—Un très bon magasin de dépôt, pour toute sorte de liquides. S'adresser à Bd. LAUDUMIER, rue St-Louis, No. 16.

16 juin

On demande une MAISON, située s'il est possible dans le carré que forment les rues Toulouse, Bourbon, Bienville et Levée. Une note à l'adresse de A. Z. sera suffisant, boîte no 904, à la Poste. ☞ 10 juin

A LOUER—Une maison très commode située dans la rue Conti, entre Bourgogne et Remparts, ayant de belles commodités pour une grande famille. Pour les conditions, s'adresser à J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

14 juin

A LOUER—Le premier étage de no. 34 rue de Chartres, étant une grande chambre de 25 pieds sur 60, bien finie avec cabinets devant et derrière, à louer pour une ou plusieurs années du premier novembre prochain. On en donnera la possession après le 10 juillet. S'adresser sur les lieux à DAVID FELT & Co 16 juin.

A LOUER—Une Maison à une étage, située à l'encoignure des rues du Bassin et Paccanniers, faubourg Annonciation. S'adresser à LAURENT MILLAUDON, 149, Bourbon.

19 ja

A LOUER.—Une Maison, située rue des Remparts entre les rues du Bayou et des Ursulines. S'adresser à R. BRUGIER.

14 mai

A LOUER.—Une maison, située rue Ste-Anne entre les rues des Remparts et Bourgogne. S'adresser à R. BRUGIER.

14 mai

MAISON A LOUER—Le rez de chaussée et les deux étages de la superbe maison joignant la Banque de l'Atchafalaya. L'on peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à R. GRONING & co.

23m

A LOUER—La belle maison No. 196, rue Gravier. Pour les conditions, s'adresser au No. 75, rue du Canal. L'on donnera possession immédiate. 12 mai

A LOUER à Bail ou par mois, un Magasin très convenable pour toute sorte de Liquides, s'adresser au No. 16, rue Saint Louis. B. LAUDUMIER.

8 mai

A LOUER jusqu'au 1er Novembre 1839, Une maison située dans la rue de Maine, entre Dauphine et Bourgogne. Pour les conditions, s'adresser au No. 14, rue du Canal.

A LOUER, jusqu'au premier Novembre [illegible] la Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible] Plaquemine du Mississippi, encoignure des rues [illegible] et Royale